



# L'emploi informel au Mali

## Editorial



Au Mali, l'emploi informel existe dans tous les secteurs institutionnels et dans toutes les régions. Mais on constate un faible taux au niveau de l'organisme international. Comparativement à l'Afrique subsaharienne (72%) ou à l'Afrique du Nord (48%), la quasi-totalité des emplois sont informels au Mali (94% dont 95% pour les femmes et 93% pour les hommes. Exception faite des régions de Koulikoro, Tombouctou et Gao, quelle que soit la région et la zone de résidence, le taux d'emploi informel est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Sur les 5.7 millions d'emplois informels, 79% sont en

milieu rural et 57% sont des hommes contre 43% de femmes. La plupart (65%) des employés informels sont exposés au risque de blessure ou d'accident de travail sur leur lieu d'exercice de l'activité.

L'emploi informel est essentiellement dans le secteur informel mais pas exclusivement, un travailleur informel sur cent travaillant dans le secteur formel. Il est majoritairement sous forme d'aide familial et d'indépendant, agricole et non agricole, rarement sous forme salariale (5% seulement de l'emploi informel). La promotion du salariat est une des voies de sortie de l'informalité et de promotion du travail décent. Vu la dominance du commerce comme activité informelle de prédilection, surtout des femmes, cela pose le défi de la transformation industrielle des produits locaux et des matières premières bon marché importées pour sortir des travailleurs de l'emploi informel et du secteur informel

Massa Coulibaly

## Introduction

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'emploi informel dans toutes ses dimensions, établies à partir de la base de données du troisième passage de l'EMOP 2016. Des ateliers de formation et de rédaction des rapports ont été organisés, consistant, entre autres, en l'organisation de la base de données, l'identification des déterminants clés d'une analyse de données et la production d'un plan de rédaction, des tableaux et graphiques de résultats et enfin en rédaction proprement dite de Rapports thématiques dont celui sur l'emploi informel. L'emploi dans le secteur informel et l'emploi informel sont deux concepts qui renvoient à deux réalités différentes du caractère informel de l'emploi et à deux orientations différentes de politiques sociales. Aucun des concepts ne remplace l'autre, bien au contraire ces concepts se complètent. Cependant, les deux concepts doivent être définis et mesurés de façon cohérente et rigoureuse.

### 1. Concept d'emploi informel

Le concept de l'emploi informel est adopté par la 17<sup>ème</sup> CIST de 2003. Selon les directives approuvées par cette conférence, on considère comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale
- congés de maladie rémunérés
- congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

Le taux d'emploi informel est défini comme le pourcentage des emplois informels par rapport à la population totale occupée. Comparativement à l'Afrique subsaharienne (72%) et à l'Afrique du Nord (48%), la quasi-totalité des emplois sont informels au Mali (94%) avec une moyenne de 95% pour les femmes et 93% pour les hommes. Cette moyenne nationale cache des disparités régionales. En effet, le taux d'emploi informel est plus élevé dans les régions de Mopti (99%), Kayes (99%), Ségou (98%), Sikasso (98%) et Koulikoro (95), régions dans lesquelles il dépasse la moyenne nationale.

Le faible niveau d'éducation de la population perpétuerait l'emploi informel, d'où le besoin d'une politique d'éducation de masse pour sortir les emplois de l'informalité. Le taux d'emploi informel diminue au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Il passe de presque 97% pour les sans niveau d'instruction à 61% au secondaire général, 43% au secondaire professionnel et 36% au supérieur. Moins de la moitié des employés de niveau secondaire professionnel et supérieur exerce un emploi informel. Exception faite du niveau fondamental, le taux d'emploi informel des hommes est plus élevé que celui des femmes. Le taux d'emploi informel des femmes baisse plus vite avec l'instruction que ne le fait celui des hommes. Il faut cependant relever que le taux d'emploi informel atteint son plus bas niveau au secondaire professionnel pour les femmes et au supérieur pour les hommes.

**Tableau 1. Structure de l'emploi des 6 ans et plus par statut matrimonial et niveau d'éducation (en %)**

	Homme	Femme	Total
Aucun	97.2	97.1	97.2
Primaire	93.4	95.0	93.9
Secondaire général	68.6	39.0	61.4
Secondaire professionnel	48.0	31.4	43.2
Supérieur	36.7	34.5	36.3
<b>Total</b>	<b>93.4</b>	<b>95.3</b>	<b>94.2</b>

## 2. Emploi informel versus emploi formel

De façon générale, près de 80% des 5.7 millions de travailleurs informels vivent en milieu rural contre 21% en milieu urbain (soit 11% à Bamako et 10% dans autre urbain). Les travailleurs informels sont majoritairement des hommes à près de 57% (soit plus exactement 56,8%) contre 43% de femmes. On constate également une disparité régionale. En effet, les régions de Sikasso (23%), Ségou (21%) et Mopti (16%) abritent plus de la moitié des emplois informels. Dans les régions de Koulikoro et de Gao, environ trois quarts des employés informels reviennent aux hommes. Par ailleurs dans la région de Sikasso, plus de la moitié (52%) des emplois informels sont occupés par des femmes. Excepté Sikasso, quelle que soit la région et la zone de résidence, le poids des hommes dans l'emploi informel reste supérieur à celui des femmes.

Au total, 77% des emplois informels sont occupés par des personnes qui n'ont aucune formation formelle dont 54% sont des hommes et 46% des femmes. Un peu plus d'un travailleur sur cinq en emploi informel a un niveau d'éducation primaire et seulement moins de 2% ont suivi une formation secondaire parmi lesquels plus de trois quarts sont des hommes.

## 3. Secteur informel versus emploi informel

La 15<sup>ème</sup> CIST recommande, dans la mesure du possible, de répartir la population employée dans le secteur informel en deux groupes, (i) les personnes employées exclusivement dans le secteur informel, (ii) les personnes employées à la fois dans et hors du secteur informel. Ce dernier groupe devrait également être scindé en deux sous-groupes à savoir les personnes ayant leur emploi principal dans le secteur informel et celles dont il s'agit de leur emploi secondaire. Ainsi, la classification de l'emploi dans le secteur informel distingue les personnes :

- travaillant exclusivement dans le secteur informel ;
- ayant leur emploi principal dans le secteur informel et un emploi secondaire dans un autre secteur
- ayant leur emploi secondaire dans le secteur informel et leur emploi principal dans un autre secteur.

Il faut distinguer l'emploi dans le secteur informel et l'emploi informel. Le premier se réfère aux entreprises et le second aux emplois. La différence entre les deux concepts "est une conséquence de l'existence d'un emploi informel en dehors du secteur informel et d'un emploi formel dans le secteur informel". Dans le secteur informel, les relations de travail sont fondées sur "l'emploi occasionnel", "les liens de parenté ou les relations personnelles et

sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme".

Les résultats nous montrent que parmi la population en emploi informel, 99% exercent leur activité dans le secteur informel et 1% dans le secteur formel tel que l'administration publique, les entreprises publiques et parapubliques, les ONG et les entreprises privées formelles. La proportion d'entreprise formelle ou secteur formel est plus importante à Gao (12%), Bamako (4%) et Koulikoro (2%), que dans l'ensemble et contrairement aux autres régions. Le score de Koulikoro est dû certainement à sa proximité avec la capitale. A Sikasso, plus de la moitié des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes. Par contre, dans les régions de Koulikoro et Gao, environ un quart des emplois informels du secteur informel est occupé par les femmes. Par milieu de résidence, l'emploi informel dans le secteur informel est quasi-totalement rural. En effet, en zone rurale, 99.5% des employés informels travaillent dans le secteur informel.

Du premier décile au dixième décile, on constate que la proportion de l'emploi informel dans le secteur informel diminue progressivement. Plus de 95% des riches (décile 10) en emploi informel travaillent dans le secteur informel, contre 100% pour le décile 1. Tous les travailleurs informels du secteur formel des déciles 2, 4 et 5 sont des hommes.

**Tableau 2. Répartition de l'emploi informel par secteur formel ou informel (en %)**

	Secteur formel			Secteur informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décile 1	-	-	0.0	70.5	29.5	100.0	70.5	29.5	100.0
Décile 2	100.0	0.0	0.2	59.8	40.2	99.8	59.9	40.1	100.0
Décile 3	40.3	59.7	0.6	56.7	43.3	99.4	56.6	43.4	100.0
Décile 4	100.0	0.0	0.5	56.6	43.4	99.5	56.8	43.2	100.0
Décile 5	100.0	0.0	0.6	53.2	46.8	99.4	53.5	46.5	100.0
Décile 6	84.8	15.2	0.8	52.9	47.1	99.2	53.1	46.9	100.0
Décile 7	86.2	13.8	0.8	54.5	45.5	99.2	54.8	45.2	100.0
Décile 8	85.1	14.9	0.7	56.1	43.9	99.3	56.3	43.7	100.0
Décile 9	89.9	10.1	2.0	56.4	43.6	98.0	57.1	42.9	100.0
Décile 10	79.2	20.8	4.5	60.5	39.5	95.5	61.3	38.7	100.0
<b>Total</b>	<b>83.5</b>	<b>16.5</b>	<b>1.2</b>	<b>56.5</b>	<b>43.5</b>	<b>98.8</b>	<b>56.8</b>	<b>43.2</b>	<b>100.0</b>

L'éducation favorise la formalisation du secteur d'activité. Ainsi, parmi les employés informels qui n'ont aucun niveau d'éducation, 99.5% exercent leurs activités dans le secteur informel et parmi ceux ayant le niveau d'éducation supérieur, 76.5% travaillent dans le secteur informel et un peu moins d'un quart dans le secteur formel. En d'autres termes, plus le niveau d'instruction augmente, plus la part du secteur informel diminue.

## Conclusions

L'éducation favorise la formalisation et de l'emploi informel et du secteur informel. De ce point de vue, il y a un besoin d'une politique d'éducation de masse pour sortir les emplois de l'informalité. En effet, le taux d'emploi informel diminue au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Mieux, le taux d'emploi informel des femmes baisse plus vite avec l'instruction que ne le fait celui des hommes. Il faut cependant relever que le taux d'emploi informel atteint son plus bas niveau au secondaire professionnel pour les femmes et au supérieur pour les hommes.